

Valence, le 13/08/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ALERTE CANICULE RETOUR EN VIGILANCE ORANGE EN DRÔME

Au vu des prévisions transmises par Météo-France, le département de la Drôme sera placé en alerte canicule ORANGE à partir de ce jeudi 14 août à 6h et ce jusqu'à la fin du week-end.

Les **températures resteront très élevées** sur l'ensemble du département.

Le préfet de la Drôme, Thierry Devimeux, appelle **l'ensemble des usagers à la plus grande vigilance**, notamment pour protéger les plus vulnérables (personnes âgées, personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, personnes qui prennent régulièrement des médicaments, personnes isolées, nourrissons, femmes enceintes, etc).

À ces niveaux de température, **toute personne**, même jeune et en bonne santé, peut subir un coup de chaleur ou un malaise si elle ne prend pas de réelles précautions face à la chaleur.

Ces conditions climatiques favorisent le départ d'incendie dans le département. Il appartient à chacun de prendre les dispositions nécessaires pour **éviter tout départ d'un feu**.

- Sur la route : pas de mégots jetés par la fenêtre ! Soyez responsables ! La vigilance orange canicule est un facteur aggravant.
- Et plus généralement, veillez à éviter toute activité qui pourrait engendrer un départ de feux. 9 départs de feux sur 10 sont d'origine humaine.

Par ailleurs, le département reste placé en **vigilance jaune pollution**.

Mesures de protection essentielles	Bons gestes pour prévenir les feux de forêt	Rappel des numéros d'urgence
<ul style="list-style-type: none">- Boire régulièrement de l'eau- Manger en quantité suffisante- Ne pas boire d'alcool- Mouiller son corps et se ventiler- Maintenir sa maison au frais, fermer ses volets le jour ;- Éviter les efforts physiques- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.	<ul style="list-style-type: none">- Interdiction formelle de jeter des mégots de cigarettes, particulièrement depuis les véhicules et sur les aires de repos- Respect scrupuleux des réglementations locales concernant les feux de plein air- Vigilance accrue lors des pauses et stationnements en zones boisées	<ul style="list-style-type: none">- 15 ou 112 en cas de malaise- 115, (<i>appel gratuit depuis un poste fixe</i>) pour informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe- 18 pour signaler tout départ de feu- 0800 06 66 66 (<i>appel gratuit depuis un poste fixe, accessible tous les jours de 9h à 19h</i>) pour obtenir des conseils pour aider à supporter les fortes chaleurs et des informations utiles en cas de situation particulière

Pendant toute cette période, l'ensemble des services de l'État et des opérateurs sont pleinement mobilisés.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique en consultant le site Internet de vigilance : <http://vigilance.meteofrance.com> et les sources officielles. Retrouvez sur le site <https://www.santepubliquefrance.fr/> l'ensemble des recommandations pour faire face à cet épisode de très forte chaleur.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 06 77 18 96 78 – 07 87 01 99 92 8 – 06 84 30 61 22

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr

www.drome.gouv.fr

@prefet26

